



# Communiqué de presse

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### RÉPARTITION DU PRIX DE BASE RAJUSTÉ SUITE À L'ACHÈVEMENT DU RÉCENT PLAN D'ARRANGEMENT

**Toronto, Canada - le 19 Octobre, 2016** - Element Fleet Management Corp. (« Element Fleet ») et ECN Capital Corp. (« ECN Capital ») (collectivement appelées les « sociétés ») (TSX: EFN, TSX:ECN) ont annoncé aujourd'hui les estimations de l'attribution du prix de base rajusté des actions ordinaires Element Fleet et des actions ordinaires ECN Capital aux fins de l'impôt canadien sur le revenu suite à l'achèvement récent de la réorganisation de la société Element Financial (« Element »), par le biais d'un plan d'arrangement (« l'arrangement »). Conformément à l'arrangement, et tel qu'indiqué sous la rubrique « Conséquences fédérales canadiennes matérielles fiscales pour les actionnaires » dans la circulaire d'information de gestion de l'élément en date du 28 Juillet 2016 (la « circulaire »), un certain nombre de mesures ont été prises, qui ont conduit à l'échange d'actions ordinaires Element pour des actions ordinaires ECN Capital et des actions ordinaires Element Fleet.

**Veillez noter que tandis que les entreprises estiment que la répartition telle que décrite ci-dessous est une allocation raisonnable aux fins de l'impôt sur le revenu canadien, cette répartition ne lie ni actionnaires, ni les autorités fiscales canadiennes, ni ne doit être considéré comme un avis juridique ou fiscal. Les actionnaires devraient donc consulter leurs propres conseillers en fiscalité compte tenu de leur situation particulière.**

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le prix de base rajusté estimé de chaque action ordinaire Element détenue immédiatement avant l'achèvement de l'arrangement par un actionnaire résident participant (tel que défini dans la circulaire) devrait être réparti comme suit : 79,44 % en actions ordinaires Element Fleet et 20,56 % en actions communes ECN Capital pour un actionnaire participant résident en vertu de l'arrangement.

A titre d'exemple, si le prix de base rajusté d'une action ordinaire avant l'arrangement était de 10,00 \$ pour un actionnaire participant résident, le prix de base rajusté de cette action serait réparti approximativement comme suit :

Entité	Pourcentage de la répartition	Prix de base rajusté
Element Fleet	79,44 %	7,944 \$
(ECN Capital).	20,56 %	2,056 \$
Total	100,00 %	10,00 %

#### À propos d'ECN Capital Corp.

Avec un total détenu et géré d'actifs de 8,2 milliards \$, ECN Capital Corp. (TSX: ECN) est l'une des principales sociétés de financement d'équipements en Amérique du Nord. ECN Capital opère à travers l'Amérique du Nord dans trois segments verticaux du marché du financement d'équipement : financement du commerce et des fournisseurs, financement ferroviaire et financement aéronautique. Pour plus d'informations, visitez le site [www.ecncapitalcorp.com](http://www.ecncapitalcorp.com).

#### À propos de Element Fleet Management Corp.

Element Fleet Management (TSX: EFN) est la principale société de gestion de la flotte mondiale, fournissant des services de gestion de classe mondiale et le financement de véhicules et d'équipement des flottes commerciales. La suite de services de gestion de flotte d'Element couvre le cycle de vie totale de la flotte, de l'acquisition et financement aux programmes de gestion et de remarketing, qui visent à aider les clients à optimiser leurs performances et à améliorer leur productivité. Pour plus de renseignements, visitez le site : [www.elementfleet.com](http://www.elementfleet.com).

**Personne-ressource :**

[info@elementcorp.com](mailto:info@elementcorp.com)

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs concernant Element Fleet et ECN Capital. Ces énoncés sont fondés sur les estimations et les opinions actuelles des directions respectives d'Element Fleet et d'ECN Capital concernant des événements futurs. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des termes ou expressions comme « pourrait », « sera », « s'attend à », « planifie », « anticipe », « a l'intention », « potentiel », « estime », « croit » ou la forme négative de ces termes, ou d'autres expressions similaires destinées à identifier des énoncés prospectifs, y compris le traitement fiscal prévu de l'arrangement et l'accord des autorités fiscales canadiennes au regard du coût estimé des allocations de base ajustées. Les événements et circonstances prospectifs présentés dans ce communiqué peuvent ne pas se produire et peuvent s'avérer matériellement différents à cause de facteurs de risques et d'incertitudes connus et inconnus touchant Element Fleet ou ECN Capital, notamment de risques concernant le secteur du financement d'équipements, de facteurs économiques et de nombreux autres facteurs échappant au contrôle d'Element Fleet et d'ECN Capital. Aucun énoncé prospectif ne peut être garanti. De par leur nature, les énoncés et informations prospectifs sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que nos résultats, nos performances ou nos réalisations réels ou les résultats réels de l'industrie seraient substantiellement différents des résultats, des performances ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par de tels énoncés et informations prospectifs. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés et renseignements prospectifs. Une analyse relative aux risques matériels et aux hypothèses en lien avec ces perspectives est présente dans la circulaire déposée sur SEDAR et disponible sur le site Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés et renseignements prospectifs. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés et ni Element Fleet ni ECN Capital n'assument d'obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.*